

Témoignage dans le cadre du séminaire sur la coconstruction des politiques publiques locales



Vendredi 4 novembre 2016
BORDEAUX

Présentation de l'élaboration de la Charte de la vie associative de la Ville de Saintes

Intervenants : Nicolas BOISSELIER (technicien)
Yvon MASSIN (représentant associatif)



Genèse du projet



- 2008 : arrivée d'une nouvelle équipe municipale
- 2009 : nomination d'un Directeur de la Vie Associative, Sportive et Citoyenne – structuration des services municipaux
- 2010 : réalisation d'une enquête sur la Vie Associative « Regards sur la vie associative Saintaise » pour établir un constat
- Objectifs politiques :
 - Formaliser, par l'écrit, l'existant,
 - Etablir des temps de rencontres entre le tissu associatif et la municipalité
 - Développer une relation de confiance et un espace de coconstruction de la politique municipale associative





Modalités de mise en oeuvre

- Le Conseil Municipal a délibéré en amont sur la mise en œuvre d'un groupe de travail paritaire pour la rédaction d'une Charte
- Sensibilisation des élus en amont sur la nécessité de prendre en compte le travail réalisé (le Conseil Municipal délibère à l'issue du travail de concertation pour adopter le document),
- Rencontre préalable avec les associations saintaises pour élections de 12 représentants (au final 14 représentants seront élus)
- Mise en place du groupe « Ville de Saintes » : 12 personnes. Composition : élus de majorité et d'opposition, agents territoriaux de chaque secteur impactés par la vie associative
- **Le collège des représentants associatifs et le collège ville forment le Comité de pilotage de la Charte de la Vie Associative**



Le comité de pilotage



Assure la mise en œuvre et l'évolution de la charte de la vie associative.

Objectif

- ▶ Elaborer la charte de la vie associative.
- ▶ Ouvrir la réflexion à l'ensemble du monde associatif.
- ▶ Préparer le contenu des différentes rencontres thématiques.
- ▶ Proposer les engagements de la ville et des associations.
- ▶ Faire toute proposition utile en application de la charte ou pour améliorer cette charte.

Calendrier : 28 janvier, 24 février, 9 mars, 1^{er} avril, 29 juin 2010



Organisation des rencontres associatives (réunions plénières)



- 4 rencontres associatives de concertation pour un engagement mutuel : ateliers thématiques qui ont été un espace de rencontres, de dialogues et de débats.
- Chaque rencontre est constituée d'atelier thématique (pas plus de 20 personnes pour favoriser les échanges). Ils ont été un espace de rencontres, de dialogues et de débats.
- Chaque atelier a été composé de deux animateurs et d'un rapporteur représentant le tissu associatif et la ville de Saintes.



Les grands principes de la Charte et de sa construction



- Le respect mutuel des légitimités politique et associative.
- L'indépendance des deux parties.
- Le partenariat basé sur l'équité et sur le respect dû à chacun.
- Les engagements réciproques, le contrat, la transparence.
- L'évaluation partagée.
- La participation de la vie associative au développement éducatif, social, culturel et économique du territoire.



Calendrier et thématiques abordées



- **Jeudi 25 mars 2010 – Les associations**
 - ❖ Atelier 1 : Fonctionnement – Démocratie – Bénévolat
 - ❖ Atelier 2 : L'accès des jeunes aux responsabilités – « Juniors associations »
 - ❖ Atelier 3 : Formation pour le développement des compétences des bénévoles
- **Jeudi 22 avril 2010 – Gestion des associations – formation – emploi**
 - ❖ Atelier 1 : Développer la formation ou disposer d'une personne ressource
 - ❖ Atelier 2 : L'emploi dans les associations
 - ❖ Atelier 3 : La comptabilité – la fiscalité



Calendrier et thématiques abordées



- **Jeudi 27 mai 2010 – Le partenariat avec la Ville de Saintes**
 - ❖ Atelier 1 : Conventions – subventions – dossier unique
 - ❖ Atelier 2 : Prêt de locaux, de matériel – transport – débit de boissons
 - ❖ Atelier 3 : Aide à la communication – assistance technique
- **Jeudi 17 juin 2010 – Les manifestations associatives**
 - ❖ Atelier 1 : Organisation
 - ❖ Atelier 2 : Partenariat associatif pour le développement de projet inter-associatif et la recherche d'une participation et implication des habitants
 - ❖ Atelier 3 : Calendrier annuel ou pluriannuel – emploi des salles de grande capacité



Et après ?



Un travail de concertation qui s'est poursuivi sur le volet vie associative...

- Travail de rédaction d'une convention type sur les mises à disposition de locaux
- Mise en œuvre d'actions de formations
- Concertation pour le développement de la mutualisation des moyens
- Et en 2015/2016 : Actualisation avec le groupe de pilotage de la Charte et amélioration du guide pratique de l'association saintaise.



Les autres démarches participatives



...et qui a investi les autres secteurs de l'action publique municipale :

- Dans le cadre du PRU/PLU, travail avec les habitants, les Centres sociaux et le service Culture
- Dans le cadre de la politique de la vie citoyenne, mise en place d'un Conseil des sages depuis 1992
- En 2014, mise en place des conseils de quartier par la nouvelle équipe municipale,
- En 2015, mise en place d'un conseil consultatif du sport.

